



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

## Conseil des ministres – 6 avril 2020

ODJ	SYNTHESE
<p>Point 1</p> <p>Cabinet proposant : B.C.</p> <p>Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux n° 2020/03 relatif au fonctionnement des organes communaux dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19</p>	<p>Sur proposition du Ministre Bernard CLERFAYT, chargé des Pouvoirs locaux, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de pouvoirs spéciaux n° 2020/03 relatif au fonctionnement des organes communaux.</p>